



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-01032

PUBLIÉ LE 27 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-01-17-00002 - 2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing privé M. Bourhis (1 page)	Page 3
37-2022-01-01-00003 - 2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing privé M. Sauvage (1 page)	Page 5
37-2022-01-01-00004 - 2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing privé Mme Laurent (1 page)	Page 7

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-01-17-00002

2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing
privé M. Bourhis

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

***A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents***

La soussignée **Christine GENEVE**
comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de JOUE LES TOURS

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Monsieur **Gwendal BOURHIS** inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, le SGC de Joué-Les-Tours

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC de Joué-les-Tours

Entendant ainsi transmettre à Monsieur **Gwendal BOURHIS**
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à JOUE LES TOURS, le 17 Janvier Deux mille vingt deux

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : (1)

Bon pour pouvoir signé

1 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-01-01-00003

2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing
privé M. Sauvage

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

*A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

La soussignée **Christine GENEVE**
comptable public, responsable du Service de gestion comptable (SGC) de Joué-lès-Tours

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Monsieur **Ivan SAUVAGE** inspecteur des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, le SGC de Joué-lès-Tours

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC de Joué-lès-Tours

Entendant ainsi transmettre à Monsieur **Ivan SAUVAGE**
tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à JOUE LES TOURS, le 1^{er} janvier Deux mille vingt deux (2022)

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : (1)

Bon pour pouvoir signé

1 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-01-01-00004

2022-01-27-RAA spécial procuration sous seing
privé Mme Laurent

PROCURATION SOUS SEING PRIVÉ

*A donner par les Comptables des Finances publiques
à leurs fondés de pouvoirs temporaires ou permanents*

La soussignée **Christine GENEVE**
comptable public, responsable du Service de gestion comptable (SGC) de Joué-lès-Tours

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général
Madame **Murielle LAURENT** inspectrice des Finances publiques

Lui donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour elle et en son nom, le SGC de Joué-lès-Tours

D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration, d'opérer à la Direction départementale des Finances publiques les versements aux époques prescrites, de signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC de Joué-lès-Tours

Entendant ainsi transmettre à Madame **Murielle LAURENT**
tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à JOUE LES TOURS, le 1^{er} janvier Deux mille vingt deux (2022)

SIGNATURE DU MANDATAIRE :

signé

SIGNATURE DU MANDANT : (1)

Bon pour pouvoir signé

1 Faire précéder la signature des mots : Bon pour pouvoir